

FREDERIC M.

**Directeur général des services
Commune de Saint Martin de Seignaux (Saint Martin de Seignaux)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

J'assure la fonction de directeur général des services dans une commune. A ce titre j'effectue des missions très diverses qui consistent à diriger les services de la collectivité et à mettre en œuvre les orientations politiques des élus. Le DGS contribue à la définition des orientations de la collectivité et à l'élaboration, sous la responsabilité de l'équipe politique, d'un projet partagé par toutes les parties prenantes de l'action publique, il dirige les services et pilote l'organisation territoriale en cohérence avec les orientations préalablement définies.

1/ Autonomie et responsabilités :

- Large autonomie dans la mise en œuvre des orientations et dans la définition des priorités d'actions.
- Force de proposition auprès de l'exécutif.
- Participation aux choix stratégiques, tactiques et organisationnels (des erreurs d'arbitrage peuvent avoir des conséquences sociales et financières pour la collectivité).
- Garant de la régularité juridique des actes et décisions de l'exécutif.
- Garant de l'information des élus sur la conduite du projet de la collectivité (contraintes, risques, etc.).
- Garant de la gestion des ressources (financières, humaines et matérielles) et de l'organisation de la collectivité.

2/ Relations fonctionnelles :

- Echanges permanents et directs avec l'autorité territoriale et les élus
- Animation du comité de direction et communication régulière avec les collaborateurs
- Coopération avec les institutions et les partenaires du territoire
- Participation aux instances de gouvernance de la collectivité
- Représentation de la collectivité, par délégation, auprès d'instances officielles

3/ Activités techniques :

- Participation à la définition du projet global de la collectivité et à sa stratégie de mise en œuvre
- Elaboration et pilotage de la stratégie de gestion et d'optimisation des ressources
- Impulsion et conduite des projets stratégiques intégrant innovation et efficacité des services
- Structuration et animation de la politique managériale de la collectivité en lien avec l'exécutif
- Pilotage de l'équipe de direction
- Supervision du management des services et conduite du dialogue social
- Mise en œuvre, pilotage de l'évaluation des politiques locales et projets de la collectivité
- Représentation institutionnelle et négociation avec les acteurs du territoire
- Veille stratégique réglementaire et prospective

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Suite à la licence j'ai suivi une année de formation en sociologie à Bordeaux puis j'ai entamé une maîtrise que je n'ai pas achevée car j'ai réussi le concours d'attaché territorial et j'ai entrepris une recherche de poste active. J'ai débuté ma carrière dans une commune d'environ 2800 habitants où j'assurais également la direction de l'intercommunalité qui regroupait tout le canton. Après 18 mois j'ai muté dans une collectivité plus importante de 3500 habitants où je suis resté 14 ans. Cette commune compte aujourd'hui 5000 habitants et j'ai activement participé à la mise en œuvre du développement des services publics. En 2003 j'ai suivi un master de droit public en formation continue à l'UPPA afin de compléter ma formation.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence m'a permis d'avoir une formation pluridisciplinaire orientée vers la gestion. Les connaissances acquises sont quotidiennement utilisées dans de nombreux domaines : comptabilité, analyse financière, économie et analyse de la conjoncture, finances et connaissance du marché monétaire, droit social, statistiques...Ce diplôme m'a permis de m'inscrire au master et a largement contribué à ma réussite au concours administratif.